# AECKWG RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCRET N° 2024** – 995 DU 26 JUIN 2024 portant nomination de membres au sein du Conseil d'administration de l'Université nationale d'Agriculture.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n°2020-20 du 02 Septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2016-208 du 04 avril 2016 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des universités nationales en République du Bénin ;
- vu le décret n° 2016-638 du 13 octobre 2016 portant création de quatre (04) universités nationales en République du Bénin ;
- vu le décret n° 2021-379 du 14 juillet 2021 portant statut-type des universités publiques du Bénin ;
- vu le décret n° 2021-397 du 28 juillet 2021 portant nomination des membres et du Président du Conseil d'administration de l'Université nationale d'Agriculture ;
- vu le décret n° 2021-562 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction publique ;
- vu le décret n° 2021-563 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- vu le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Ministre de l'Economie et des Finances,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 juin 2024,



## **DÉCRÈTE**

## **Article premier**

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Université nationale d'Agriculture, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Alban Bienvenu BESSAN**, au titre de représentant du Ministère de l'Economie et des Finances, en remplacement de monsieur Désiré AlHOU ;
- monsieur Pascal GBENOU, au titre de représentant du personnel enseignant,
   en remplacement de monsieur Florent OKRY;
- monsieur Bernard TCHIGOSSOU, au titre de représentant du personnel administratif, en remplacement de madame Carine ZANNOU KEKIN.

### Article 2

Les intéressés poursuivent le mandat en cours pour le reste de sa durée.

#### **Article 3**

Le present décret, qui prend effet pour compter du 10 mai 2023, sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 26 juin 2024

Patrice'TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche,

**Gaston Cossi DOSSOUHOUI** 

Le Ministre du Travail et de la Fonction publique,

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique,

Adidjatou A. MATHYS

Eléonore YAYI LADEKAN

 $\frac{\mathsf{AMPLIATIONS}}{\mathsf{AMPLIATIONS}}: \mathsf{PR}: \mathsf{6-AN}: \mathsf{4-CC}: \mathsf{2-CS}: \mathsf{2-C.COM}: \mathsf{2-CES}: \mathsf{2-HCJ}: \mathsf{2-HAAC}: \mathsf{2-MAEP}: \mathsf{2-MEF}: \mathsf{2-MESRS}: \mathsf{2-MTFP}: \mathsf{2-AUTR}: \mathsf{2-MISTERES}: \mathsf{17-SGG}: \mathsf{4-JINTERESSES}: \mathsf{3-ORB}: \mathsf{1.00}: \mathsf{10-CC}: \mathsf{10$